













Région Auvergne-Rhône-Alpes Annecy (74)

Bénéficiaire

SPL OSER

Partenaires

- Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie (SYANE)
- Ville d'Annecy
- Union européenne

Coût (HT)

Coût des investissements : 3,3 millions €

Financement:

ADEME: 18 k€SYANE: 70 k€

- Union européenne (FEDER) : 432,5 k€

Bilan en chiffres

- 5 826 m² de bâtiments (SHON)
- Objectif de réduction de 52% des consommations d'énergie et de production de 34 MWh d'électricité photovoltaïque
- 56% d'économies réalisées (bilan 2018-2019)

Date de lancement

2017

Pourquoi agir

La Société Publique Locale « *Opérateur Régional de Service Énergétique* » (SPL OSER) a comme actionnaire majoritaire la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de nombreuses collectivités. Elle réalise pour le compte de ses membres des opérations d'amélioration énergétique des bâtiments publics de niveau BBC rénovation sur l'ensemble du territoire régional. En 2016, la Ville d'Annecy (126 000 habitants) lui a confié la rénovation du groupe scolaire « *Les Romains* » construit en 1963. Il s'agit d'un ensemble comprenant une école élémentaire, un restaurant scolaire, une école maternelle et un gymnase pour une superficie totale de 5 826 m² (SHON). Pour garantir une réelle réduction des consommations, l'opération a fait l'objet d'un Contrat de Performance Énergétique (CPE).

L'enjeu est très important car le secteur du bâtiment représente 25% des émissions de gaz à effet de serre de la région Auvergne-Rhône-Alpes et 42,3% de la consommation régionale d'énergie finale*. De plus, les pouvoirs publics ont fixé l'obligation de réaliser 40% d'économies d'énergie sur les bâtiments tertiaires d'ici à 2030, 50% d'ici à 2040 et 60% d'ici à 2050. Avant les travaux, le groupe scolaire « Les Romains » affichait une consommation énergétique annuelle de 940 MWh (consommation de référence, tous fluides) soit une dépense de 67 500 €. Dans ce contexte, la collectivité avait 4 objectifs :

- améliorer le confort thermique (été et hiver) des occupants ;
- maîtriser les dépenses de fonctionnement en réduisant les consommations énergétiques et en développant les énergies renouvelables locales;
- réduire l'impact environnemental du groupe scolaire en baissant massivement l'utilisation d'énergies fossiles et les émissions de CO₂;
- faire travailler les entreprises locales en leur permettant d'acquérir une nouvelle expérience dans la rénovation énergétique des bâtiments.

C'est pourquoi la Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME a soutenu financièrement les études de cette opération de rénovation et qu'elle a souhaité favoriser le recours au contrat de performance énergétique.

Présentation et résultats

Le CPE « Travaux et services » a été conclu entre la SPL OSER et un groupement d'entreprises sous la forme d'un marché global de conception réalisation exploitation maintenance (aujourd'hui remplacé par les MPGE – Marché Global de Performance Energétique). Il prévoit une garantie de résultats pour une durée de 8 ans avec deux objectifs chiffrés :

- une baisse de 52% des consommations d'énergie (tous fluides);
- une production de 34 MWh d'électricité photovoltaïque.

La diminution des consommations doit par ailleurs générer une économie financière estimée à près de 25 k€ par an.

Chaque année, le prestataire mesure les performances énergétiques des bâtiments et la SPL OSER vérifie les données. Après une période de réglage puis la justification de l'atteinte de la performance sur une année, un complément de rémunération est versé au titulaire sous forme de prime.

Pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, les travaux ont notamment porté sur :

- l'isolation thermique des murs et des planchers bas, avec réfection de l'étanchéité, surisolation et végétalisation des toitures;
- la pose d'une installation photovoltaïque (34 000 kWh par an);
- l'installation de menuiseries essentiellement en aluminium équipées de double vitrage performant;
- l'installation de brise-soleil orientables ;
- la rénovation du chauffage et l'installation de systèmes de ventilation et de capteurs de CO₂ intérieur.

En complément des travaux, des actions de sensibilisation ont été menées en direction des élèves de l'école élémentaire, des enseignants et des parents.

Les premiers retours d'expérience sur l'exploitation après travaux (juillet 2018 / juin 2019) ont permis de constater une économie de 56%

Facteurs de reproductibilité

Prenant le plus souvent la forme juridique d'un marché global de performance énergétique (MGPE), ce marché est intéressant pour les collectivités car il permet de sécuriser les économies d'exploitation, de réduire l'aléa financier et celui des délais. La Ville d'Annecy a d'ailleurs décidé de le reproduire pour réaliser la rénovation d'un second groupe scolaire en 2019, et elle l'envisage pour deux autres projets. Sa reproductibilité nécessite toutefois de disposer en amont d'éléments fiables sur l'état des bâtiments et des consommations, et d'évaluer de manière objective la pertinence du montage de l'opération en CPE.

Pour sa part, l'ADEME recommande de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage qui peut faire l'objet, sous condition, d'un soutien financier.



La situation avant les travaux n'était pas satisfaisante car les bâtiments étaient peu isolés. Des travaux d'isolation partielle avaient bien été réalisés, mais les façades étaient dégradées et le réseau de chauffage présentait beaucoup de pertes de distribution.

Nous finançons les travaux et la Ville paye une redevance à la SPL pendant 20 ans à partir de la réception des travaux. Cette formule a convaincu les élus d'engager un chantier ambitieux car nous apportions la garantie de maîtriser les délais et le budget tout en challengeant les entreprises via un système de bonus-malus sur les économies d'énergie observées.

M. Philippe Truchy, directeur général de la SPL OSER

Focus

Plus de la moitié des études et des travaux ont été réalisés par des petites et moyennes entreprises. 1 500 heures de travail ont en outre été réservées à des personnes en insertion professionnelle.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site internet de l'ADEME www.ademe.fr
- Le site de la Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME www.auvergne-rhone-alpes.ademe.fr
- Le site de la SPL OSER

CONTACTS

www.spl-oser.fr

- SPL OSER
 Tél: 04 80 61 00 26
 aurelie.duparchy@spl-oser.fr
- Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME Tél: 04 72 83 46 00 ademe.rhone-alpes@ademe.fr

Crédits photos : SPL OSER.



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



